

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité – EPIC**

**05. Composition de la Commission Communal d'Accessibilité aux Personnes Handicapées – Modification**

Madame La Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu les articles L.2121-21, L.2121-22 et L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°8-4 du 10/07/2020 portant « commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées » ;

Vu la délibération n°01 du 26/12/2022 portant « Modification de la composition de la Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées » ;

Vu le procès-verbal actant l'élection de Madame Nicole Desmottes en qualité de maire de la commune de Vire Normandie, lors du conseil municipal du 14 février 2024 ;

Considérant que suite à la démission de Mme LEVERRIER de ses fonctions d'élus un siège de suppléant est devenu vacant dans la Commission Communal d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) ;

Considérant qu'afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle il convient de procéder au renouvellement de la composition de la CCAPH en raison de la vacance d'un siège de suppléant ;

Considérant que pour rappel, conformément à l'article L 1413-1 du CGCT, la CCAPH est présidée par le Maire ou son représentant. Ses missions sont précisées à l'article L 1413-2 du CGCT.

Considérant que, conformément à l'article L2121-21 du CGCT, lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Toutefois, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou règlementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Dans ce cas, le vote a lieu au scrutin ordinaire à main levée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Délibération n°2024/04/08/05 du 8 avril 2024 à 18h45



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Considérant l'avis favorable du bureau du 26/03/2024 ;

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

- Adopte à l'unanimité le vote au scrutin ordinaire à main levée.
- Après appel à candidature, de désigner les membres de la CCAPH pour le collège des 8 élus. La composition du reste de la commission (16 membres du collège des usagers) demeurera inchangée.
- La présente délibération modifie la délibération n°01 du 26/12/2022 portant « Modification de la composition de la Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées » ;

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Président : Nicole Desmottes	Présidente suppléante : Françoise Foubert
1. Françoise Foubert 2. Catherine Madelaine 3. Nathalie Le Dréau 4. Aurélie Massé 5. Marie Noël Ballé 6. Philippe Malleon 7. Martine Robbes 8. Régine Renault	1. Samuel Binet 2. Marie Ange Cordier 3. Gilles Maloysel 4. Valérie Ollivier 5. Régis Picot 6. Nadine Letellier 7. Jacques Courteille 8. Françoise Laurent

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	46	07
Vote Pour	46	07
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/05 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 07

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
014-200060176-20240419\_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024  
Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/05 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/05 du 8 avril 2024 à 18h45

